



COSS INFO

Bulletin d'information officiel de la Commune de Cossonay

EN BREF

Fêtes de fin d'année - Horaires des services communaux

ADMINISTRATION COMMUNALE: Tous les services communaux seront fermés durant les fêtes de fin d'année, soit dès le vendredi 22 décembre 2023 à 11h30. Les collaborateurs de l'administration se réjouissent de vous retrouver à partir du mercredi 3 janvier 2024, selon les horaires usuels des services. En cas d'urgence durant ce laps de temps, merci de vous conformer aux instructions qui seront indiquées sur le répondeur de l'administration communale (021 863 22 00), sur le site www.cossonay.ch et aux piliers publics.

CENTRE DE TRI DES DÉCHETS: Pendant les fêtes de fin d'année, le centre de tri sera ouvert usuellement les samedis 23 et 30 décembre 2023. En outre, il sera fermé les 25 et 26 décembre 2023, ainsi que les 1er et 2 janvier 2024. Les autres jours, les ouvertures seront assurées selon l'horaire habituel.

BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE: La dernière ouverture de l'année aura lieu le mercredi 20 décembre 2023 de 14h00 à 17h00. Ensuite, la bibliothèque fermera ses portes jusqu'au 9 janvier 2024 à 15h30.

Ramassage des sapins de Noël

Votre sapin de Noël est encombrant et vous ne pouvez pas l'amener au Centre de tri des déchets? Vous pourrez comme l'an passé le déposer à l'Eco-point de la Vy-Neuve ou à côté des



Un nouveau boursier communal à Cossonay

Depuis mars 2023, M. Raphaël Becher (photo) est le nouveau boursier communal de la Commune de Cossonay. Il a succédé à M. Bernard Augsburgger, parti à la retraite après trente années passées au service de la Commune. Après des études en HEC, couronnées par l'obtention d'un Master en comptabilité, contrôle et finances, Raphaël Becher a travaillé pour un cabinet d'audit financier à Épalinges. Il a également obtenu, en parallèle, un diplôme d'expert-comptable. Dans le cadre de cette dernière activité, il a notamment collaboré avec plusieurs communes, dont Cossonay. Cette expérience professionnelle lui est ainsi bénéfique pour l'exercice de la fonction de boursier communal, en particulier au niveau de l'analyse et de la documentation des informations.



Raphaël Becher relève que la fonction de boursier communal est toutefois bien plus variée. Il s'agit bien sûr d'être le «comptable de la Commune», de gérer la planification financière, les budgets, la facturation, etc. Mais le travail comporte également une importante part de relationnel, tant auprès de la Municipalité, dont le boursier est un des «bras droits», qu'auprès de la population, où il s'agit de s'adapter aux demandes et aux situations de chacun et chacune.

Raphaël Becher dit se plaire énormément dans son métier. Il apprécie la grande diversité des domaines, des sujets et des interlocuteurs qu'il implique. Par rapport à sa précédente occupation, qui alternait des périodes intenses et des périodes plus calmes, il se réjouit du rythme de travail plus stable offert par son nouveau poste. Habitant à Cossonay, être boursier communal permet d'ailleurs à ce père de deux enfants d'être plus proche de sa famille.

En dehors de sa profession, Raphaël Becher aime beaucoup le sport. Il fait partie depuis plus d'une vingtaine d'années du Tennis Club de Penthalaz, village dans lequel il a grandi et dont il a été membre de la Jeunesse. Il a également longtemps joué au football à Cossonay et supporte le Lausanne Hockey Club, aimant se rendre aux matchs avec des amis.

La Municipalité remercie M. Bécher pour son investissement et profite de l'occasion pour présenter à chaque citoyenne et citoyen de Cossonay et d'Allens ses vœux les plus chaleureux pour les fêtes à venir ainsi que pour l'année 2024. ■

conteneurs enterrés de la localité, dès le 3 janvier et ce jusqu'au 31 janvier 2024. Celui-ci sera ramassé par le Secteur travaux et voirie. Passé cette date, nous vous remercions de bien vouloir l'amener directement au Centre de tri des déchets ou à la compostière de la Venoge sise en direction de La Sarraz, 800m à gauche depuis la sortie de Cossonay.

Subventions pour le développement durable

Depuis 2021, les citoyennes et citoyens de Cossonay et d'Allens ont la possibilité de solliciter des subventions dans différents domaines pour des travaux ou achats en lien avec le développement durable, selon le règlement communal fixant les conditions pour l'utilisation du fonds y relatif. Les formulaires de demande de subvention sont disponibles sur le site www.cossonay.ch. En cas de doute sur les moda-

lités des subventions, les collaboratrices et collaborateurs du Greffe municipal et du Service technique communal sont à disposition par au 021 863 22 00 ou à secretariat@cossonay.ch.

Locaux à louer - Rte de La Sarraz 14

En quête de bureaux? La Commune de Cossonay propose, à l'étage du bâtiment de la voirie, un espace de 88m² comprenant 2 pièces, 1 WC-douche, 1 cuisine. Loyer mensuel: CHF 1'650.-, 2 places de stationnement et charges comprises. Renseignements au 021 863 22 00 et visite possible sur rendez-vous auprès de M. José Figueiredo au 079 531 89 96. ■

La Municipalité et l'Administration communale vous souhaitent de très belles Fêtes de fin d'année!
LA MUNICIPALITÉ